

**HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE
PRESIDENCE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Papeete, le 4 juillet 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visite officielle des services de l'Etat et du Pays à Hao

Lundi 1^{er} juillet 2019, les services de l'Etat et du Pays, représentés par M. Frédéric SAUTRON, Chef de la subdivision administrative des Îles Tuamotu-Gambier et M. Terii SEAMAN, Tavana hau de la circonscription des îles Tuamotu et Gambier, ont effectué un déplacement commun à Hao.

Ils étaient accompagnés de Mme Lisa JUVENTIN, déléguée au développement des communes, de Madame Françoise HOWAN, adjointe de l'Administrateur de l'Etat, de M. Cédric HAUGOMAT, directeur de l'ingénierie publique au haut-commissariat, ainsi que du colonel Frédéric BERLEMONT, directeur des infrastructures de la défense, en charge des travaux de réhabilitation.

Chaleureusement accueillis par le Tavana de Hao, M. Théodore TUAHINE, son conseil municipal et la population de l'île, les membres de la délégation ont démarré leur visite par la traditionnelle cérémonie de levée des couleurs.

Ils ont ensuite visité le chantier de rénovation de la salle omnisports ainsi que le site de la future salle polyvalente qui accueillera les activités culturelles et sportives.

Ce déplacement a été l'occasion de visiter le nouveau centre d'incendie et de secours de la commune, qui a été récemment doté d'équipements de secours (véhicule léger tout terrain, motopompe et remorque), dont le fonctionnement est assuré par trois sapeurs-pompier volontaires et cinq services civiques volontaires.

La thématique du chantier de réhabilitation de Hao a été le second temps fort de ce déplacement, avec une visite guidée de plusieurs parcelles par le colonel Frédéric BERLEMONT. Deux parcelles (AL 7 et AM 8 en zone Poerani), dont les travaux de déconstruction viennent de s'achever, seront réceptionnées pour la fin du mois de juillet 2019.

Cette visite des services de l'Etat et du Pays à Hao illustre parfaitement le partenariat et la volonté d'agir ensemble pour la bonne exécution et le suivi des projets communaux en faveur de la population.